

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DATE DE CONVOCATION**

**02 juin 2023**

L'an deux mil vingt trois, le 9 juin à 19 heures, le Conseil municipal de Bricqueville la Blouette légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Rodolphe JARDIN, Maire.

**DATE D'AFFICHAGE**

**02 juin 2023**

Etaient Présents : Messieurs JARDIN Rodolphe, AUBIN Luc, CHATELLIER Julien, COUILLARD Arnaud, DEROUET Richard, ÉDINE Pierre, FANFANI Antoine ; Mesdames FORNERET Sarah, GALMEL Isabelle, JOUANNE Lydie, Marie-France LECONTE, LERAUX Muriel, Lydie MALERBA, ROUCHERE Anne-Marie, YBERT Sandra.

Accusé de réception en préfecture  
050-215000845-20230609-DEL20230609-01-DE  
Date de télétransmission : 19/06/2023  
Date de réception préfecture : 19/06/2023

Formant la majorité des membres en exercice

Absent(s) excusé(s) :

Absent(s) : non excusé :

Madame FORNERET Sarah a été élue secrétaire, conformément à l'article L.2121.6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Absents : 0

Procurations : 0

Votants : 15

**DEL2023/06/09-01**

**DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX AUX ÉLECTIONS SÉNATORIALES**

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

**Vu** la loi n°2013-702 du 2 août 2013 relative à l'élection des sénateurs,

**Vu** le code électoral et notamment l'article R-131,

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Vu** le décret n° 2023-257 du 06 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

**Vu** la circulaire NOR : IOMA2308397J du 30 mars 2023 de Monsieur le Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, relative à la désignation des délégués des conseillers municipaux et de leurs suppléants et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

**Vu** l'arrêté préfectoral du 17 mai 2023,

*A) Composition du bureau électoral :*

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les 2 membres du conseil municipal les plus âgés présents à l'ouverture du scrutin (Mme ROUCHERE Anne-Marie et Mme LECONTE Marie-France) et les 2 membres du conseil municipal les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin (M. EDINE Pierre et M. FANFANI Antoine). La présidence est assurée par ses soins.

*B) Élection des délégués titulaires : 3*

Les candidatures enregistrées :

Rodolphe JARDIN

Sarah FORNERET

Luc AUBIN

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote des délégués titulaires.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

	DELEGUES TITULAIRES
Nombre de bulletins	15
Bulletins blancs ou nuls	0
Suffrages exprimés	0
Majorité absolue	8

CANDIDATS DELEGUES TITULAIRES	SUFFRAGES OBTENUS EN CHIFFRES	SUFFRAGES OBTENUS EN LETTRES
Rodolphe JARDIN	15	QUINZE
Sarah FORNERET	15	QUINZE
Luc AUBIN	15	QUINZE

Usé de réception en préfecture  
050-215000845-20230609-DEL20230609-01-DE  
Date de télétransmission : 19/06/2023  
Date de réception préfecture : 19/06/2023

**Délégué titulaire** : M. Rodolphe JARDIN ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales.

**Délégué titulaire** : Mme Sarah FORNERET ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales.

**Délégué titulaire** : M. Luc AUBIN ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales.

*C) Élection des délégués suppléants : 3*

Les candidatures enregistrées :

Richard DEROUET
Julien CHATELLIER
Pierre EDINE

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote des délégués suppléants.

	DELEGUES SUPPLEANTS
Nombre de bulletins	15
Bulletins blancs ou nuls	0
Suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8

CANDIDATS SUPPLEANTS	SUFFRAGES OBTENUS EN CHIFFRES	SUFFRAGES OBTENUS EN LETTRES
Richard DEROUET	15	QUINZE
Julien CHATELLIER	15	QUINZE
Pierre EDINE	15	QUINZE

**Délégués suppléants** : M. Julien CHATELLIER ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

**Délégués suppléants** : M. DEROUET Richard ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

**Délégués suppléants** : M. Pierre EDINE ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

La secrétaire de séance  
**Sarah FORNERET**



Le Maire

**Rodolphe JARDIN**